

PELOTE BASQUE

OLYMPIQUE
SPORT
21-22

8 octobre 2021

Les membres de la Commission Mixte Nationale

Directeur adjoint de l'UNSS en charge de l'activité : HERVE CURAT

FFPB

Ramuntcho BELLY	Responsable pôle France
Marie ROLLET	CTN
Pascal BEDERE	DTN

UNSS

Pascal DAGUERRE -EPS/64 PB
MARITXU HOUSSET - EPS/64PB championne du Monde de FRONTBALL

REFERENT SPORT PARTAGE

Nicolas FAURE- EPS/ 64 B

INVITES

Jean Michel IDIART- Président FRONTBALL Développement
Yoan HEGUIABEHERE

DELEGUEE TECHNIQUE

Marie-Claire LESBATS BOURBEILLON - Directrice UNSS 64 Pays Basque

Dispositions Générales

Se référer à la Fiche Sport « Dispositions Générales ».

<https://opuss.unss.org/article/74002>

Dispositions particulières CF UNSS Excellence en PILOTA

Les Championnats de France « excellence » sont ouverts à toutes les équipes d'association sportive, qui comportent 1 (ou plus) élève(s) licencié(s) main nue à la FFPB, ainsi qu'aux élèves de Sections Sportives.

Dispositions particulières CF UNSS PILOTA Mai 2022 Mauléon

La France organisant les Championnats du Monde de Pelote Basque en octobre 2022 à Biarritz, une sélection de joueurs scolaires sera effectuée lors de Pilota 2022, pour participer à cet évènement sous forme d'une démonstration et/ou d'invitations pour des parties de poule ou de classement.

Championnats de France UNSS ou Challenge National PILOTA 2022 Équipes d'ÉTABLISSEMENTS 10 et 11 mai 2022 Mauléon (64)

	COLLÈGES	LYCÉES /LP
LICENCIÉS AUTORISÉS	Benjamins Minimes	Minimes 2 Cadets, Juniors
COMPOSITION DES ÉQUIPES	2 BINOMES (4 élèves) + 1 JO Mixité autorisée	2 BINOMES (4 élèves) + 1 JO Mixité autorisée
JEUNE ARBITRE/JUGE	1 juge par équipe qualifiée Niveau académique minimum (pastille jaune) Il peut être d'une autre association sportive Il ne peut pas être compétiteur En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer au Championnat de France	
JEUNE COACH	1 Jeune coach obligatoire par équipe qualifiée et intégré à la composition d'équipe Certifié de niveau académique	
REGLEMENT	Se référer au règlement 2021 « pelote » UNSS	
FORMULE DE COMPETITION	Poules de brassage, puis phases finale et tournoi de classement	
MODALITES DE QUALIFICATION	LE Champion départemental ou académique + repêchages par la CMN sur demande des établissements (obligatoire)	
NOMBRE D'ÉQUIPES	8 G + 6 F	8 G + 6 F
TITRES DÉCERNÉS (8)	<p>Champion de France UNSS Équipe d'Établissement Collèges garçons</p> <p>Champion de France UNSS équipe d'établissement Collège filles</p> <p>Champion de France UNSS équipe d'établissement Collège sport partagé</p>	<p>Champion de France UNSS Équipe d'Établissement Lycées garçons</p> <p>Champion de France UNSS Équipe d'Établissement LP garçons</p> <p>Champion de France UNSS Équipe d'Établissement Lycées filles</p> <p>Champion de France UNSS Équipe d'Établissement LP filles</p> <p>Champion de France UNSS Équipe d'Établissement Lycées sport partagé</p>

**Championnats de France UNSS ou Challenge National PILOTA 2022 Équipes
EXCELLENCES 10 et 11 mai 2022 Mauléon (64)**

	COLLÈGES	LYCÉES /LP
LICENCIÉS AUTORISÉS	Benjamins Minimes	Minimes 2 Cadets, Juniors
COMPOSITION DES ÉQUIPES	2 BINOMES (4 élèves) + 1 JO	2 BINOMES (4 élèves) + 1 JO
JEUNE ARBITRE/JUGE	1 juge par équipe qualifiée Niveau académique minimum (pastille jaune) Il peut être d'une autre association sportive Il ne peut pas être compétiteur En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer au Championnat de France	
JEUNE COACH	1 Jeune coach obligatoire par équipe qualifiée et intégré à la composition d'équipe Certifié de niveau académique	
REGLEMENT	Se référer au règlement 2021 « pelote » UNSS	
FORMULE DE COMPETITION	Poules de brassage, puis phases finale et tournoi de classement	
MODALITES DE QUALIFICATION	LE Champion départemental ou académique + repêchages par la CMN sur demande des établissements (obligatoire)	
NOMBRE D'ÉQUIPES	6 G	6 G
TITRES DÉCERNÉS (2)	Champion de France UNSS Équipe excellence Collèges garçons	Champion de France UNSS Équipe excellence Lycées garçons

**Championnats de France UNSS ou Challenge National PILOTA 2022 en
SPORT PARTAGE 10 et 11 mai 2022 Mauléon (64)**

COMPOSITION DES ÉQUIPES	2 BINOMES (Un valide et non valide) IME et ULIS avec collègue et lycées Mixité autorisée	
JEUNE ARBITRE/JUGE	1 juge par équipe qualifiée Niveau académique minimum (pastille jaune) Il peut être d'une autre association sportive Il ne peut pas être compétiteur En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer au Championnat de France	
JEUNE COACH	1 Jeune coach obligatoire par équipe qualifiée et intégré à la composition d'équipe	
REGLEMENT	Se référer au règlement 2021 « pelote » UNSS	
FORMULE DE COMPETITION	Poules de brassage, puis phases finale et tournoi de classement	
MODALITES DE QUALIFICATION	Sur invitation	
NOMBRE D'ÉQUIPES	06	
TITRE	Champion de France UNSS Sport Partagé	

Remontée des résultats des Championnats qualificatifs

Date limite de transmission des résultats Inter-académiques par les coordonnateurs d'IA :

- pour les collèges
- pour les lycées

Après les dates limites de transmission des qualifications Inter-académiques, aucun résultat qualificatif aux Championnats par Équipe d'Établissement ne sera pris en compte.

Adresse de saisie : **directement sur OPUSS**

Code d'accès : **propre à chaque SR**

Une demande de repêchage indiquée ne sera prise en compte que par l'envoi à la DN de la demande officielle (Annexe 1 du Règlement Fédéral), avant la date butoir des phases qualificatives.

Annexe 1

**Associations Sportives n'ayant pas assisté au Protocole en 2021
et n'étant pas autorisées à participer en
Équipes d'Établissement ou en Excellence**

NEANT

Annexe 2

**Associations Sportives ayant fait forfait dans les dix jours
avant les Championnats de France en 2021 et n'étant pas autorisées à
participer en Équipes d'Établissement ou en Excellence**

NEANT

Annexe 3

**Associations Sportives n'ayant pas assisté au Protocole en
2021 et n'étant pas autorisées à participer en
Équipes d'Établissement ou en Excellence**

NEANT

Annexe 4

**Associations Sportives ayant fait forfait dans les huit jours
avant les Championnats de France en 2021 et n'étant pas
autorisées à participer
en Équipes d'Établissement ou en Excellence**

Tableau de classification des ESH moteur et sensoriel¹

Ce tableau décrit les différentes classifications permettant aux élèves de se confronter au sein du programme « sport partagé » de l'UNSS en toute équité. Les classifications UNSS des élèves en situation de handicap moteur et sensoriel s'appuient sur la classification « jeunes » de la Fédération Française Handisport. Pour pouvoir définir une classification, les élèves debout doivent passer 10 tests fonctionnels du bas du corps et les élèves en fauteuil, 5 tests fonctionnels du haut du corps. Les élèves déficients visuels sont divisés en deux catégories (élèves pratiquant avec ou sans guide). Enfin, tous les élèves sourds et malentendants sont réunis au sein d'une même classification. Retrouvez le descriptif complet des tests et de la classification jeunes Handisport :

<http://www.handisport.org/wp-content/uploads/2017/09/La-classification-jeune-handisport-maj12092017.pdf>

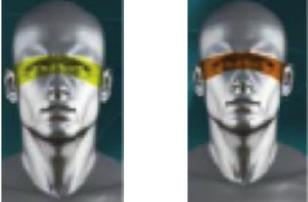
Les éléments décrits ci-dessous sont une aide à la compréhension des différentes classifications. Ils ne sont pas exhaustifs dans la mesure où les handicaps moteurs et sensoriels sont très divers. Tous les outils (tableau, tests, illustrations) ne sont que des aides à la décision au service de la personne qui définit la classification d'un ou d'une élève.

¹ Réalisé avec la participation de la Fédération Française Handisport

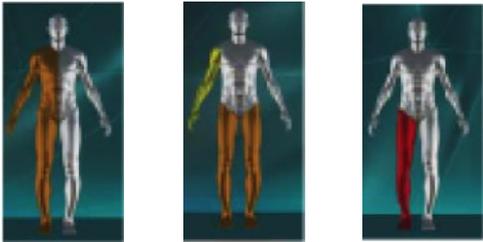
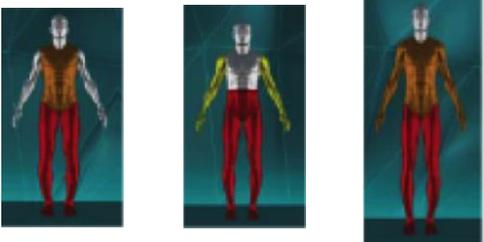
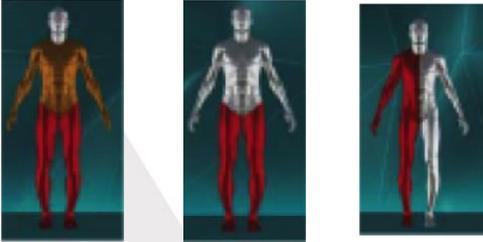
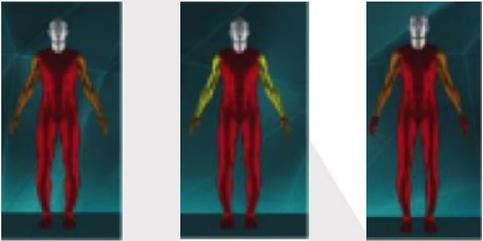
Championnat

Nom Prénom

Établissement

Classe UNSS	Classe FFH ² ⇒ Résultats aux tests VERT : réussi sans difficulté ORANGE : réussi avec difficulté ROUGE : impossible à réaliser	Description	Schémas (Exemples non exhaustifs des profils de chaque classe) Atteinte Légère / Majeure / Sévère
C1	Reconnaissance MDPH/MDA sans gêne à la pratique dans l'activité = pas de compensation		
C2M	D4 Élèves pratiquant debout ⇒ 10 tests « bas du corps » Une majorité de tests verts	⇒ Élèves possédant le handicap minimum	
	D5B Élèves pratiquant debout Aucun test à passer	⇒ Élèves malvoyants (sportifs pratiquant sans guide)	
	D6 Élèves pratiquant debout Aucun test à passer	⇒ Élèves sourds et malentendants	
C3M	D3 Élèves pratiquant debout ⇒ 10 tests « bas du corps » Une majorité de tests verts avec quelques tests orange	⇒ Élèves possédant une déficience majeure sur un membre supérieur ou inférieur ou une légère déficience sur les deux membres inférieurs ⇒ Élèves ne possédant pas de problèmes d'équilibre majeurs ⇒ Élèves atteints de nanisme	
	F3 Élèves pratiquant en fauteuil ⇒ 5 tests « haut du corps » Une majorité de tests verts	⇒ Élèves possédant un bon équilibre du tronc ⇒ Élèves possédant une bonne motricité des membres supérieurs	

² Toutes les illustrations sont extraites du guide « Handicap et classifications », réalisé par la Fédération Française Handisport et édité par le CPSF en 2016

C4M ³	<p>D2 <u>Élèves pratiquant debout</u> ⇒ 10 tests « bas du corps » Une majorité de tests orange avec quelques tests rouges</p>	<p>⇒ Élèves possédant une déficience majeure ou sévère sur un, deux ou trois membres ⇒ Élèves possédant des problèmes d'équilibre associés</p>	
	<p>F2 <u>Élèves pratiquant en fauteuil</u> ⇒ 5 tests « haut du corps » Une majorité de tests orange</p>	<p>⇒ Élèves possédant des difficultés d'équilibre du tronc et/ou : ⇒ Élèves possédant une déficience légère majeure des membres supérieurs</p>	
	<p>D5A <u>Élèves pratiquant debout</u> Aucun test à passer</p>	<p>⇒ Élèves non-voyants (sportifs pratiquant avec un guide, Jeune Coach)</p>	
C5M	<p>D1 <u>Élèves pratiquant debout</u> ⇒ 10 tests « bas du corps » Une majorité de tests rouges</p>	<p>⇒ Élèves possédant une déficience sévère des membres inférieurs et/ou supérieurs ⇒ Élèves possédant des problèmes d'équilibre associés</p>	
	<p>F1 <u>Élèves pratiquant en fauteuil</u> ⇒ 5 tests « haut du corps » Une majorité de tests rouges</p>	<p>⇒ Élèves possédant une déficience majeure du tronc ⇒ Élèves possédant peu de capacités sur les membres supérieurs</p>	
	<p>FE <u>Élèves pratiquant en fauteuil électrique</u> Aucun test à passer</p>		

³ Toutes les illustrations sont extraites du guide « Handicap et classifications », réalisé par la Fédération Française Handisport et édité par le CPSF en 2016

Classification des ESH autres que moteurs et sensoriels dans l'activité pratiquée en compétition



Championnat Nom Prénom

Établissement

	1 point	2 points	3 points	4 points
Autonomie	Autonome avant, pendant et après l'épreuve	Autonome pendant l'épreuve	A besoin d'une aide orale avant et pendant l'épreuve	A besoin d'une aide physique pendant l'épreuve (Jeune Coach)
Relation aux autres	Interagit et communique Va vers les autres	Interagit et/ou s'exprime difficilement	Interagit peu et préfère s'isoler	Aucune interaction et communication
Relation à l'activité	Capable de s'adapter aux aléas de l'activité	Fait des choix simples	Donne du sens et participe	Ne donne pas de sens à l'activité et suit le groupe
Motricité	Pas ou peu impactée	Problème de coordination et d'équilibre	Problèmes locomoteurs importants	Motricité globale fortement impactée

L'élève est classé :

C1 = 4 points avec Reconnaissance MDPH/MDA sans gêne à la pratique dans l'activité = pas de compensation

C2 = de 5 à 8 points

C3 = de 9 à 11 points

C4 = de 12 à 14 points

C5 = de 15 à 16 points

Exemple : Alexis est autonome (1 point), il interagit mais communique difficilement (2 points), il a des problèmes d'équilibre (2 points) et donne du sens à l'activité (3 points). Il comptabilise 8 points, il est C2. Ses problèmes d'équilibre vont le perturber fortement sur des activités avec beaucoup de déplacements. Il pourra passer C3.

Challenge des Sections Sportives Pelote en collège (HORS CHAMPIONNAT DE France)

Ce challenge s'adresse plutôt aux élèves de sections sportives de collège, mais est ouvert à tous les établissements.

Pour pouvoir participer à ce tournoi, la participation de l'établissement à Pilota Frontball (ou a minima aux qualifications pour Pilota) en préalable est obligatoire.

Pas de prise en charge financière par la DN UNSS.

	COLLÈGES BENJAMINS, BENJAMINES	COLLEGES MINIMES GARCONS MINIMES FILLES
LICENCIÉS AUTORISÉS	Benjamins (B1, B2, B3) Mixité autorisée	Minimes Cadet(te)s (1/équipe) Mixité autorisée
COMPOSITION DES ÉQUIPES	2 à 3 élèves 1 joueur ne peut faire plus de 2 rencontres. Pas de limitation du nombre d'équipes par établissement	2 à 3 élèves 1 joueur ne peut faire plus de 2 rencontres. Pas de limitation du nombre d'équipes par établissement
JEUNE ARBITRE/JUGE	1 Jo par équipe	
REGLEMENT	3 rencontres en 2 manches gagnantes de 5 points : 2 simples à paleta gomme creuse 1 double en frontenis Première équipe à 2 victoires emporte la rencontre (toutes les rencontres sont jouées) Pelote éducative en benjamin pelote fédérale en minime avec adaptation des règles en fonction des niveaux (but, errebot...)	
FORMULE DE COMPETITION	Poules de brassage, puis phases finale et tournoi de classement	
MODALITES DE QUALIFICATION	Sur invitation	
NOMBRE D'ÉQUIPES	12 filles 12 garçons	12 filles 12 garçons
TITRE DÉCERNÉ (1)	Vainqueur challenge intersection sportives	Vainqueur challenge intersection sportives

2^{nde} semaine de Juin 2022 au Pays Basque